

# Commune d'Eth

République française, Département du Nord

Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 6 avril 2023

Convocation en date du : 31 mars 2023

Nombre de Membres : 8

En exercice ayant pris part à la délibération : 7 dont 2 procurations

Le six avril deux mille vingt-trois, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire dans la salle des associations d'Eth sous la présidence de Madame Pierrette GUIOST, Maire.

**Etaient présents :** Mesdames GUIOST, LARA,  
Messieurs GENAMEZ, HECQUET, WIPLIEZ, GILBERT

**Absents excusés :** Mesdames STIBLING (Pouvoir à Mme Lara)  
Messieurs KRIEGEL (Pouvoir à M. Genamez)

**Secrétaire de séance :** Monsieur GENAMEZ Laurent

### **OBJET / DELIBERATION 006/2023 – Vote du compte administratif 2022**

Vu l'instruction M14  
Vu les Budgets de l'exercice 2022 prouvés

Madame Pierrette GUIOST, Maire ne participe pas à la présentation et à la détermination du compte administratif 2022.

Madame LARA, 1<sup>ère</sup> adjointe et déléguée aux finances, présente le Compte Administratif 2022 et la détermination de celui-ci.

Les Membres du Conseil Municipal, après avoir délibéré sur les résultats définitifs de l'exercice,

**APPROUVENT par 7 VOIX POUR, 0 VOIX CONTRE, 0 ABSTENSION** le compte administratif 2022

Et ARRENTENT les résultats suivants :

#### **1 – Détermination du résultat d'investissement de l'exercice 2022**

Total des dépenses : **54.063,79 euros**

Total des recettes : **55.586,00 euros**

**Résultat : + 1.522,21 €**

Résultat antérieur : + 37.485,01 €

**Résultat cumulé : + 39.007,22 €**

## 2 – Etat restes à réaliser en investissement sur 2022

Report de dépenses : 9.906,11 €

Report de recettes : 1.738,00 €

**Nouveau report : 8.168,11 €**

## 3 – Détermination du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022

Total des dépenses : **182.410,88 euros**

Total des recettes : **219.465,66 euros**

**Résultat : + 37.054,78 €**

## 4 – Résultat de clôture de l'exercice 2022 :

	Investissement	Fonctionnement
<b>Résultat 2022</b>	+ 1.522,21€	+ 37.054,78 €
<b>Résultat antérieur</b>	+ 37.485,01 €	+ 50.933,79 €
<b>Total</b>	<b>+ 39.007,22 €</b>	<b>+ 87.988,57 €</b>
	<b>+ 126.995,79 €</b>	

Fait et délibéré à Eth, les jours, mois et ans susdits.

Et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le Maire,  
Pierrette GUIOSTI



Le Secrétaire de séance,  
Laurent GENAMEZ

Publiée le : 08/04/2023

Transmise au Représentant de l'État par voie dématérialisée selon le bordereau d'acquiescement.

Mme le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.